



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2312003 - Terrasses alluviales de la Seine

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

A (ZPS)

### 1.2 Code du site

FR2312003

### 1.3 Appellation du site

Terrasses alluviales de la Seine

### 1.4 Date de compilation

30/11/2005

### 1.5 Date d'actualisation

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/03/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000814173](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000814173)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 1,36°

**Latitude** : 49,23083°

### 2.2 Superficie totale

3694 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27015	ANDE
27097	BOUAFLES
27180	COURCELLES-SUR-SEINE
27188	CRIQUEBEUF-SUR-SEINE
27275	GAILLON
27365	LERY
27394	MARTOT
27422	MUIDS
27440	NOTRE-DAME-DE-L'ISLE
27473	PORT-MORT
27474	POSES
27599	SAINT-PIERRE-LA-GARENNE
27676	TROIS LACS
27701	VAL-DE-REUIL
27528	VAUDREUIL

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	<a href="#">Sterna hirundo</a>	r	42	42	p	P		C	B	C	B
B	A197	<a href="#">Chlidonias niger</a>	c	60	60	i	P		C	B	C	B
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	r	4	4	p	P		C	B	C	B
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r	4	6	p	P		C	C	C	C
B	A391	<a href="#">Phalacrocorax carbo sinensis</a>	r	450	450	i	P		C	B	C	B
B	A002	<a href="#">Gavia arctica</a>	w	1	1	i	P		D			
B	A003	<a href="#">Gavia immer</a>	w	1	2	i	P		D			
B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	w	200	200	i	P		C	B	C	B
B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	r	37	37	i	P		C	B	C	B



B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	c	400	400	i	P		C	B	C	B
B	A021	<a href="#">Botaurus stellaris</a>	w	5	15	i	P		C	B	C	B
B	A026	<a href="#">Egretta garzetta</a>	w	1	10	i	P		D			
B	A028	<a href="#">Ardea cinerea</a>	r	60	80	i	P		C	B	C	B
B	A043	<a href="#">Anser anser</a>	c	1000	1000	i	P		D			
B	A050	<a href="#">Anas penelope</a>	c	35	35	i	P		D			
B	A051	<a href="#">Anas strepera</a>	c	100	120	i	P		C	C	C	C
B	A052	<a href="#">Anas crecca</a>	w	70	120	i	P		C	C	C	C
B	A053	<a href="#">Anas platyrhynchos</a>	w	270	360	i	P		D			
B	A055	<a href="#">Anas querquedula</a>	c	20	30	i	P		C	C	C	C
B	A056	<a href="#">Anas clypeata</a>	w	170	170	i	P		C	C	C	C
B	A059	<a href="#">Aythya ferina</a>	w	2000	2000	i	P		C	B	C	B
B	A059	<a href="#">Aythya ferina</a>	r	1	3	i	P		C	B	C	B
B	A059	<a href="#">Aythya ferina</a>	c	7000	7000	i	P		C	B	C	B
B	A060	<a href="#">Aythya nyroca</a>	w	1	1	i	P		D			
B	A061	<a href="#">Aythya fuligula</a>	w	1500	1500	i	P		C	B	C	B
B	A061	<a href="#">Aythya fuligula</a>	r	5	7	i	P		C	B	C	B
B	A061	<a href="#">Aythya fuligula</a>	c	2000	2000	i	P		C	B	C	B
B	A067	<a href="#">Bucephala clangula</a>	w	30	30	i	P		C	B	C	B
B	A067	<a href="#">Bucephala clangula</a>	c	100	100	i	P		C	B	C	B
B	A081	<a href="#">Circus aeruginosus</a>	w	1	2	i	P		D			
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	w	2	3	i	P		C	C	C	C
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c	2	2	i	P		C	C	C	C



B	A103	<a href="#">Falco peregrinus</a>	r			i	P		C	B	C	B
B	A118	<a href="#">Rallus aquaticus</a>	r	1	1	i	P		D			
B	A125	<a href="#">Fulica atra</a>	w	5000	5500	i	P		C	B	C	B
B	A125	<a href="#">Fulica atra</a>	r	10	10	i	P		C	B	C	B
B	A131	<a href="#">Himantopus himantopus</a>	w	54	54	i	P		C	C	C	C
B	A131	<a href="#">Himantopus himantopus</a>	c	5	5	i	P		C	C	C	C
B	A132	<a href="#">Recurvirostra avosetta</a>	c	75	75	i	P		C	C	C	C
B	A133	<a href="#">Burhinus oedicnemus</a>	r	25	25	p	P		C	B	C	B
B	A136	<a href="#">Charadrius dubius</a>	r	35	45	i	P		C	C	C	C
B	A140	<a href="#">Pluvialis apricaria</a>	w	2000	2000	i	P		C	B	C	B
B	A140	<a href="#">Pluvialis apricaria</a>	c	3000	4000	i	P		C	B	C	B
B	A142	<a href="#">Vanellus vanellus</a>	w	4500	4500	i	P		C	C	C	C
B	A142	<a href="#">Vanellus vanellus</a>	r	35	45	i	P		C	C	C	C
B	A151	<a href="#">Philomachus pugnax</a>	c	4	4	i	P		D			
B	A176	<a href="#">Larus melanocephalus</a>	r	95	95	p	P		C	B	C	B
B	A179	<a href="#">Larus ridibundus</a>	r	220	220	i	P		C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Riparia riparia</a>	1020	1050	i	P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N14 : Prairies améliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	31 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	18 %

### Autres caractéristiques du site

Le site recouvre une grande partie des terrasses alluviales de la Seine entre Poses et Vernon. Du point de vue géomorphologique, ces terrasses ont été façonnées par le fleuve à l'occasion des grandes modifications climatiques dans les alluvions déposées au cours du quaternaire.

Le site est fortement artificialisé du fait de l'extraction des granulats issus des alluvions anciennes. Cette exploitation est à l'origine de nombreux plans d'eau artificiels et de zones caillouteuses. Ce sont ces plans d'eau, notamment dans la boucle de Poses, qui accueillent de nombreux oiseaux en migration. De même les terrains caillouteux créés par l'extraction de granulats jouent, pour l'oedicnème criard, le rôle des anciennes pelouses sèches silicicoles .

Vulnérabilité : Concernant les plans d'eau la vulnérabilité du site est relativement faible, elle tient essentiellement à deux facteurs principaux: la fréquentation du public et la qualité de l'eau, s'agissant de plans d'eau néoformés, ils peuvent ne pas posséder des facteurs de régulation assurant le maintien d'une bonne qualité d'eau. Une étude sur le sujet est actuellement en cours.

Concernant les zones à oedicnème criard, elles se partagent

- en zones de culture, a priori peu vulnérables en tant que telles, par contre sans garantie aucune en terme de compatibilité des pratiques agricoles et le maintien de l'espèce
- en zones de milieux post-extraction de granulats, ces milieux sont très vulnérables. Exceptés quelques hectares mis en mesures compensatoires lors des dernières autorisations de carrières et dont la pérennité est plus probable, les autres sites sont très dépendants de l'utilisation ultérieure des parcelles, généralement non-maîtrisée, et du développement spontané de la végétation qui est très rapide et défavorable à l'espèce.

Par ailleurs, l'ensemble de la zone se trouve dans un environnement socio-économique en évolution ( effet vallée de Seine entre la région parisienne et Rouen), donnant une certaine vulnérabilité du site vis à vis de l'urbanisme (habitations et industries). Une partie du site (environ 600 ha ) est en cours de classement au titre des sites classés (loi de 1930), dans ce secteur l'urbanisation pourra donc être contrôlée.

### 4.2 Qualité et importance

En tant que zone d'accueil des oiseaux migrateurs, la ZPS constitue une zone d'intérêt national pour plusieurs espèces hivernantes ou en migration, notamment: le fuligule milouin, le fuligule morillon, la foulque macroule, le garrot à oeil d'or, le pluvier doré, le vanneau huppé,....

Comme zone de nidification, les plans d'eau accueillent quelques espèces ou colonies intéressantes comme le martin pêcheur, l'hirondelle des rivages, la mouette mélanocéphale, la sterne Pierregarin, le grand cormoran, sans pour autant atteindre un niveau national. Ce sont les milieux secs des terrasses alluviales qui présentent le plus grand intérêt avec la nidification d'une trentaine de couples d'oedicnème criard; constituant une des zones les plus importantes pour l'espèce au nord de la Loire. En plus de l'oedicnème le site accueillent plusieurs couples d'engoulevents et de pie-grièches écorcheurs.



Enfin, il faut signaler la présence du Faucon pèlerin nicheur en 2005 (1 couple) à proximité de la ZPS (falaises du site Natura 2000 FR2300126).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		B
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G02	Structures de sports et de loisirs		I
H	G02.07	Terrain de sport		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	F03.01	Chasse		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
H	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Etablissement public	%
Collectivité territoriale	%

### 4.5 Documentation

LPO haute-normandie, 2003 ; zone de protection spéciale "terrasses alluviales de la Seine Amont"





GON, 2003 : étude ornithologique préalable à la désignation en Zone de Protection spéciale du littoral cauchois et des boucles de la Seine Amont.

GON 1996 : l'oedicnème criard en France

GON : recensements annuels sur la réserve ornithologique de la grande Noë

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	98 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :  
Code Désignation : FR33 ; Couverture : 2

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Sur les 700 ha de l'EPBS, le syndicat mixte du Vaudreuil. Sur les 70 ha de la réserve ornithologique de la grande Noë : le Groupe ornithologique Normand

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



### 6.3 Mesures de conservation

Sur quelques hectares mesures compensatoires de carrières, une gestion pratiquée par le conservatoire des sites de Haute Normandie.

Sur 70 ha en réserve ornithologique, gestion réalisée par le Groupe Ornithologique Normand

Sur les 700 ha de la base de plein air, gestion réalisée par une association de gestion d'équipements sportifs "les étangs des deux amants", volonté de concilier sport et patrimoine naturel.

Un document d'objectifs sera réalisé et permettra de définir les orientations de gestion.